



THE RING

La bague à 4 millions d'euros de Kim Kardashian finira-t-elle sur Le Bon Coin ?

Par Alexandre Hervaud — 3 octobre 2016 à 16:41



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos



Kim Kardashian-West intervenant le 27 septembre 2016 à New York durant un dîner sur la visibilité des femmes. Photo Slaven Vlasic / Getty Images / AFP

(Réponse : non). Dérobée à Paris par des braqueurs, la bague offerte cet été par Kanye West à son épouse – un diamant de 20 carats - ne devrait pas rester longtemps dans son état d'origine.

➔ La bague à 4 millions d'euros de Kim Kardashian finira-t-elle sur Le Bon Coin ?

De passage à Paris pour la Fashion Week, Kim Kardashian, star de la télé-réalité américaine, a été victime dans la nuit de dimanche à lundi d'un vol à main armée dans une résidence luxueuse du VIII^e arrondissement de Paris. Bilan du braquage, selon RTL : «*une boîte remplie de bijoux pour un montant de six millions d'euros mais également sur une bague valant à elle seule 4 millions*». Soit un butin de 10 millions d'euros (plutôt 9 millions d'après une source de l'AFP), même si ce montant n'a pas encore été confirmé. Il s'agit du plus important vol de bijoux commis sur un particulier en France depuis plus de vingt ans.

À LIRE AUSSI :

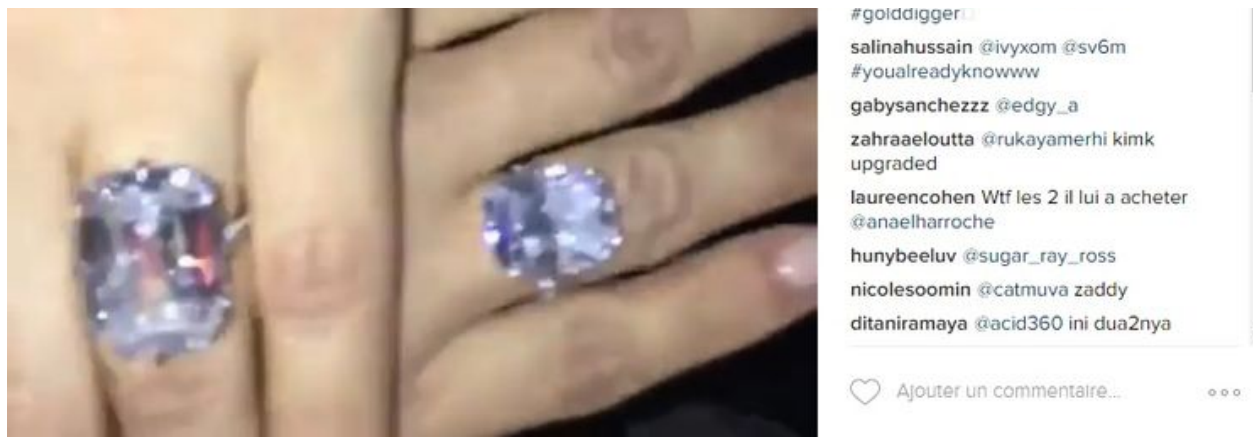
Kim Kardashian braquée à Paris, 9 millions d'euros de bijoux dérobés

Concentrons-nous sur cette fameuse bague à 20 carats qui constitue donc presque la moitié du pactole. Comme à peu près tout ce que porte (ou ne porte pas) la

star de 35 ans, le bijou n'a pas attendu ce fait divers pour être largement évoqué dans la presse people : fin août, US Weekly dédiait un article à cette création de la joaillière Lorraine Schwartz, la deuxième offerte par le rappeur Kanye West à son épouse. Le magazine estimait alors la chose à 10 millions de dollars.

Un mois plus tard, le site TMZ «relativisait» son prix (estimé alors à 4 millions d'euros, un chiffre cohérent avec le butin annoncé) en relayant une vidéo de sa créatrice, cf capture d'écran ci-dessous. Elle montre les deux mains de Kim Kardashian West, avec sa première bague de fiançailles et la deuxième estimée trois fois plus chère, soit une paire de mimines évaluée à elle seule à 5 millions de dollars.





Autant dire que les braqueurs parisiens n'ont pas eu besoin de mener une enquête minutieuse pour se faire une idée du butin potentiel – l'un d'eux fait peut-être partie des 84 millions d'abonnés au compte Instagram de Kim K, qui dévoilait encore fièrement le bijou il y a trois jours. On ne prend pas trop de risques à affirmer que la chose ne devrait pas atterrir de sitôt sur eBay ou Le Bon Coin. Et encore moins dans son état d'origine. Contacté par *Libération*, Olivier Segura, directeur du Laboratoire Français de Gemmologie (LFG), explique sans surprise que «*personne n'achèterait une pierre pareille sans se méfier*». Une des étapes post-braquage logiques serait donc la retaille du bijou, pour en changer les caractéristiques et rendre impossible sa

traçabilité.

Comme le rappelle Segura, les laboratoires comme le sien établissent des rapports sur les critères d'une pierre précieuse. Dans le cas des diamants, les fameux 4C (pour Color, Clarity, Cut et Carat Weigh soit couleur, pureté, gradé de taille et masse) font partie des caractéristiques relevées. *«Dans la majorité des cas, le numéro de ce rapport de gemmologie est gravé au laser sur le rondis de la pierre, qui est ainsi liée à un document papier»*. Cette gravure, quasi invisible à l'œil nu, peut se lire avec une loupe ou un microscope. Le numéro n'est pas comparable à une plaque d'immatriculation de véhicule puisque le nom du propriétaire du bijou n'apparaît pas sur le rapport associé. Il permet par contre de retrouver l'auteur du rapport, établi en amont par un laboratoire sur demande du diamantaire, bien avant la confection du bijou par un joaillier et sa vente à un client.

Bijou retailé, valeur diminuée

La retaille d'une pierre demande des compétences et un matériel spécifiques. Et «*une bonne raison*», d'après Segura, pour qui un diamantaire ayant pignon sur rue serait forcément suspicieux d'être invité à retailer une pierre en parfait état. Parmi les raisons légitimes pour retailer un diamant, l'expert évoque le fait qu'il ne se vende pas (si par exemple son style ne fait plus recette) ou d'éventuels défauts. En effet, si le diamant «*résiste très bien aux rayures, il reste sensible aux coups, comme un choc contre une table par exemple, qui peut causer des petites ébréchures nécessitant de repolir la pièce*» précise Segura.

La bague la plus commentée de l'année ne rapportera en tout cas pas quatre millions d'euros aux agresseurs de Kim Kardashian. Comme le rappelait en 2013 Marc Boutémy, expert en pierres précieuses, au Figaro, «*le ou les malfaiteurs vont devoir démonter intégralement les bijoux pour les écouler [...]* Même si les métaux et

*les pierres précieuses restent chers, ils ne valent plus le prix de la création dans son ensemble». La suite ? Tout dépend du degré de préparation des braqueurs, à en croire Doron Lévy, auteur de *Braquages : actualité, évolution, ripostes* (éditions CNRS). Dans un entretien à l'Obs, cet expert différenciait les malfaiteurs n'ayant pas vraiment de plan «après-braquage» («ceux-là prennent des risques incommensurables et se font très souvent rattraper par la police») de ceux ayant bien préparé leur recel («les produits sont alors rapidement échangés contre du cash, ou enterrés pendant un temps puis déterrés six mois ou un an plus tard, ou encore immédiatement transportés loin via un système très organisé»).*

Des braquages «plus audacieux»

Pour Jacques Morel, référent en sécurité de l'Union française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres et Perles (UFBJOP) contacté par *Libération*, la plupart des pierres précieuses dérobées en France

quittent le territoire direction «*des pays comme l'Inde, les Pays-Bas ou Israël, hauts lieux de négoce de pierres précieuses*». Comme souvent, des exceptions confirment la règle, à l'image d'un gros diamant retrouvé en Alsace lors d'une perquisition plus d'une décennie après son vol : d'après Morel, le malfaiteur n'avait pas réussi à refourguer la marchandise, faute de réseau solide. A ses yeux, les vols à main armée (du moins en bijouterie) se font «*plus rares mais aussi plus audacieux*», des braqueurs n'hésitant pas à s'attaquer en pleine journée dans des quartiers hautement sécurisés comme fin 2015, à quelques pas de l'Elysée.

Début septembre, une étude de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) affirmait que les bijoux restaient les objets «*les plus fréquemment dérobés lors de cambriolages*» à domicile en France entre 2013 et 2015. Ils représentent 54% des vols commis au cours de cambriolages déclarés durant cette période.

APRÈS CET ARTICLE



PALAIS-ROYAL

**Rentrée sans heurts
pour Fabius au
Conseil
constitutionnel**

LA UNE

1

Comprendre les travaux des nouveaux Nobel de physique avec un bretzel

2

Les zombies coréens peuvent-ils (aussi) sauver Alatom 2

3

Cannabis : l'ébauche d'un plant

ARTICLES POPULAIRES

1

Le FN et le fantôme des cartes bleues distribuées aux migrants

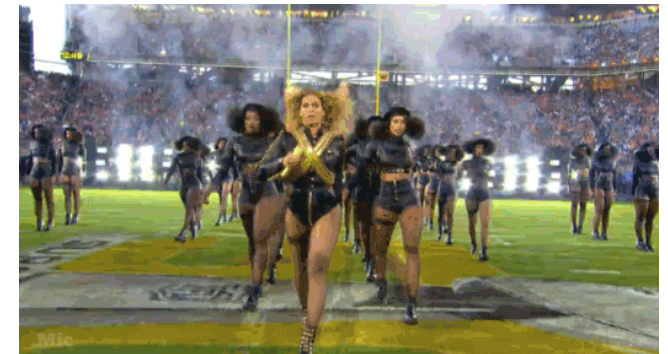
2

L'élection de 2017 est-elle déjà jouée ?

3

Cannabis : l'ébauche d'un plant

DANS LE DIRECT



Now let's get in formation. 15:44

Un cours de fac sur "Lemonade" de Beyoncé

4

L'Etat et la SNCF vont commander 21 TGV et 20 dépanneuses à Alstom

5

Agriculture : l'Etat dégage un nouveau plan d'urgence

4

Un diagnostic sur mesure pour Macron

5

«Fakir» à François Ruffin : merci patron !

Paie ton selfie. 15:33

Mastercard lance son application de paiement en ligne par« selfies »

